

Motion

Contre la détention de Fariba Adelkhah et Roland Marchal en Iran

La section 3 s'inquiète fortement du sort de nos collègues Fariba Adelkhah, directrice de recherche à Sciences Po et Roland Marchal, chargé de recherche au CNRS, arbitrairement détenus à la prison d'Evin, en Iran.

La section 3 du Comité National de la Recherche Scientifique souhaite rappeler son attachement au caractère universel de la recherche. A ce titre, il est nécessaire que la puissance publique protège la liberté d'expression, préserve la libre circulation des idées et garantisse l'indépendance des chercheurs.

La section 3 demande à la direction du CNRS et au gouvernement français de mettre en œuvre tous les moyens institutionnels à leur disposition pour obtenir la libération immédiate de nos collègues. Elle considère que les principes fondamentaux d'éthique de la recherche imposent la suspension des programmes et accords scientifiques entre le CNRS et des universités ou organismes de recherche iraniens.

Isabelle BERBEZIER
Présidente de la section 3

Motion adoptée le 18 février 2020 à l'unanimité

Destinataires :

- Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- M. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre des affaires étrangères
- M. Philippe THIEBAUD, Ambassadeur de France en Iran
- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Mme Astrid LAMBRECHT, directrice de l'institut de Physique du CNRS
- M. Niels KELLER, directeur adjoint scientifique de l'institut de Physique du CNRS
- Mme Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- M. Olivier COUTARD, président de la CPCN